

Ecole élémentaire de GRIES
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE
du JEUDI 19 octobre 2023.

Personnes présentes :

- Les représentants des parents d'élèves : Mmes EBY, STEINMETZ, VOLTZENLOGEL, FINE, GROSS, RIMBOT LANGOWSKI, et M. ECKERT, M. BRUNER,
- Les enseignants : Mmes DEGENEVE, HAMMER, STEINMETZ, LETT, MEYER, KOEHLER et M. GLASENER.
- M. HOFFSTETTER, maire et Mme ANTHONY, adjointe.

Personnes excusées :

Mme CORRIVAUD, enseignante
Mmes DOLT ERCOLANO, JAOZARA, EL MIHNAOUI et M. DOUGHOUAS, représentants de parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme HAMMER Laurence

Début de la séance : 17H30

Un tour de table est effectué pour que chaque membre puisse se présenter.

1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

Le procès-verbal du dernier conseil d'école date du 27 juin 2023.

Le dernier procès-verbal du conseil d'école est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le **vendredi 13 octobre 2023.**

Les parents qui le souhaitent ont pu venir assister à une réunion d'organisation qui s'est déroulée le vendredi 22 septembre 2023. Cette réunion avait pour but de définir les dates et horaires de mise sous pli du matériel de vote et du dépouillement.

Les électeurs ont pu voter par correspondance jusqu'au vendredi 13 octobre à 12h00.

6 sièges étaient à pourvoir. 12 candidats se sont présentés et ont été élus :

Mme DOLT ERCOLANO, M. BURNER, Mmes EBY, STEINMETZ, EL MIHNAOUI, VOLTZENLOGEL, GROSS, M. DOUGHOUAS, M. ECKERT, Mmes LANGOWSKI, FINE BARTH, JAOZARA.

Sur un effectif total de 238 électeurs inscrits, 175 ont voté et 167 sont exprimés.

Le taux de participation était de 73,53 % (taux de participation en baisse de moins d'un point). La directrice remercie toutes les personnes qui ont voté et les parents qui ont préparé le matériel de vote et effectué le dépouillement.

3. Mairie :

Nous remercions la mairie pour les différents investissements et interventions faites à l'école :

- réglage de l'alarme incendie
- remise en peinture des dessins dans la cour et de la rambarde
- divers petits travaux dans les salles de classe pour la rentrée
- renouvellement de savon et de papier essuie-mains
- prise en charge financière de tous les déplacements en bus de l'année ainsi que les entrées à la piscine et la présence d'un maître-nageur supplémentaire
- financement des interventions du professeur de musique, M. MERLEN Simon.

Nouvelle demande à la mairie : réparer le portail entre les 2 cours d'école.

Mot de M. le Maire

M. Hoffstetter félicite les parents élus. Il précise qu'il est à l'écoute des parents et fait au mieux pour répondre aux demandes avec les moyens disponibles.

M. le Maire souligne le travail difficile des enseignants et leur fait part de son soutien face aux derniers événements tragiques.

Il précise que pour l'année 2022, la mairie a dépensé 15 000 € pour les différents projets de l'école et 2 000 € de matériel divers et réparations.

Mme Anthony aborde les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME). Cette année, il s'agit de la 3^e mandature. C'est la première fois qu'autant d'enfants se présentent (21 candidatures pour 12 sièges). Elle remercie l'équipe enseignante d'avoir préparé leurs élèves. Ils avaient de bonnes connaissances sur le thème des élections.

L'installation du CME se déroulera le 17 novembre. Leur première action sera de participer à la fête des Aînés.

Questions des parents à M. le Maire :

Réaménagement de la cour d'école et déplacement du Messti (Mme Dolt et Mme Gross)

Serait-il possible d'étudier à moyen terme, un réaménagement complet de la cour avec végétalisation, préau plus efficace en termes de protection, accès aux toilettes en étant à l'abri et installation de jeux ?

Peut-être était-il possible de faire un sondage auprès des habitants de Gries portant sur la relocalisation du Messti à l'Espace la Forêt ?

=>Un tel réaménagement de la cour aurait un coût très important. Pour le moment, le budget est dédié à la construction d'un nouveau périscolaire (coût du projet 4 millions d'euros). Pour amplifier la végétalisation de la cour, il est faisable de rajouter des bacs à fleurs.

Déplacer le Messti à l'Espace La Forêt poserait des problèmes de circulation et de parking lors de matchs. Des problèmes similaires se font ressentir aux abords de l'école lors du Messti. Pour pallier cela, des places supplémentaires de stationnement seront créées autour de l'école.

Mme Anthony suggère que pour limiter la circulation des voitures aux abords de l'école, une solution serait de se déplacer à pied ou à vélo. Afin de sécuriser la zone proche de l'école et protéger les enfants, une police intercommunale sera présente fréquemment rue Principale et sera équipée de radars.

Le respect de la zone 30 et l'arrêt systématique aux passages piétons permettraient également une circulation des enfants en toute sécurité. Un travail sur le devoir citoyen est à faire à tous les niveaux.

Feu tricolore

Le projet d'installer un feu sur la route principale est-il toujours d'actualité ?

=>L'installation d'un feu tricolore coûte 40 000 €. Cela représente une somme trop importante. Le respect du code de la route devrait suffire à faire en sorte que nos enfants soient en sécurité.

Périscolaire

Suite au manque de place au périscolaire, des parents ont scolarisé leur enfant ailleurs (surtout en maternelle). Les parents s'inquiètent d'une baisse d'effectif qui se répercutera sur l'école élémentaire et amènerait peut-être à une fermeture de classe.

=>Un périscolaire pouvant accueillir plus d'enfants sera construit dans les années à venir. Nous espérons que d'ici là, nous puissions garder nos 6 classes.

4. Bilan de rentrée :

L'équipe pédagogique accueille cette année Mme MEYER, Mme LETT et Mme KOEHLER.

Les effectifs :

GS/CP: 23 élèves (13 GS, 10 CP)

Mmes STEINMETZ Laëtitia et LETT Johanna (le lundi)

CE1/CE2 : 18 élèves (8 CE1, 10 CE2)

Mmes DEGENEVE Frédérique et KOEHLER Vanessa (le lundi)

CM1/CM2 : 33 élèves (13 CM1, 20 CM2)

Mmes CORRIVAUD Emilie et LETT Johanna (le jeudi)

CP bilingue : 16 élèves

Mme MEYER Florine pour la partie allemande les lundis et jeudis, Mme LETT Johanna pour la partie française les mardis et vendredis.

CE1/CE2 bilingue : 21 élèves (11 CE1, 10 CE2)

M. GLASNER Jörg pour la partie allemande les mardis et vendredis, Mme HAMMER Laurence pour la partie française les lundis et jeudis.

CM1/CM2 bilingue : 31 élèves (20 CM1, 11 CM2)

M. GLASNER Jörg pour la partie allemande les lundis et jeudis, Mme HAMMER Laurence pour la partie française les mardis et vendredis.

Effectif total : **142 élèves.**

5. Bilan des premières évaluations

Sur la période du 11 au 22 septembre, tous les CP, CE1 et CM1 de l'école ont passé des évaluations repères nationales en mathématiques et français. Les résultats ont été transmis aux parents.

Les résultats nous ont permis de cibler précisément les domaines dans lesquels les élèves ont le plus de difficultés.

Pour les CP, la manipulation de phonèmes et de syllabes est encore à travailler ainsi que la connaissance des différentes écritures d'une lettre.

En mathématiques, le dénombrement d'une collection et l'association à son écriture chiffrée posent des difficultés tout comme placer un nombre sur une ligne graduée.

Pour les CE1, en français, la lecture à voix haute et la compréhension d'un texte lu seul restent fragiles ainsi que l'écriture de mots dictés.

En mathématiques, les difficultés se trouvent dans la lecture et l'écriture des nombres ainsi qu'en résolution de problèmes.

Pour les CM1, les difficultés se sont révélées essentiellement en grammaire, en dictée de mots et en lecture à voix haute.

En mathématiques, la fragilité se trouve dans la connaissance des tables de multiplication et des techniques opératoires.

Pour pallier ces difficultés, un décloisonnement en lecture est proposé pour les CE1, des groupes de besoin seront mis en place dans le cadre des APC et du travail différencié et ciblé est fait dans chaque classe.

Ces évaluations sont faites en tout début d'année. Pour certains élèves, elles ne reflètent pas leur niveau réel. Après un temps d'adaptation, leurs résultats sont déjà meilleurs. Les enseignants ne se basent donc pas seulement sur ces évaluations repères pour connaître les besoins de leurs élèves. De nouvelles évaluations repères auront lieu en janvier pour les CP.

6. Projet d'école et autres projets menés à l'école

Le projet d'école

La directrice rappelle les trois axes du projet d'école (pour les années 2019 à 2024) :

- Développer la production d'écrit à travers la communication avec les autres et l'ouverture culturelle.
- Développer la curiosité, les expériences, pour faciliter la résolution des problèmes.
- Mieux vivre ensemble, développer le sens de la responsabilité, de la solidarité et du respect.

Ces objectifs ont été rédigés en commun avec l'école maternelle de Gries et l'école primaire de Kurtzenhouse.

Un nouveau projet d'école sera rédigé lorsqu'une évaluation d'école aura été menée. Nous ne sommes pas concernés pour cette année. Des nouveaux objectifs seront fixés suite à cette évaluation.

Cette année, la circulaire de rentrée annonce les priorités nationales : offrir une école qui instruit, émancipe et protège.

La pratique régulière de l'écriture dans toutes les disciplines servira de levier à l'acquisition des savoirs fondamentaux. La poursuite du programme pHARe et sa mise en pratique, apporteront sérénité et bien-être aux élèves.

Autres projets menés dans les classes

Certaines classes sont allées visiter la bibliothèque et comprendre son fonctionnement (GS/CP, CPbil, CE1/CE2 et CM1/CM2).

Toutes les classes participeront aux jeux de société organisés par la bibliothèque.

Au mois de décembre, chaque classe retournera à la bibliothèque pour découvrir des contes de Noël.

Nous remercions Nadine ainsi que tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour nos élèves.

Toutes les classes ont participé à l'exposition des Arboriculteurs en élaborant des productions plastiques faites en classe.

Nous remercions l'association des Arboriculteurs de nous convier chaque année à leur exposition le lundi matin suivant le week-end de l'exposition et d'offrir à chaque élève des pommes et du jus.

Toutes les classes profiteront, cette année, à tour de rôle des interventions de l'ASA. Sur cette 1^e période, ce sont les GS/CP qui ont fait un cycle basket. Pour la période à venir, ce seront les CPbil et CM1/CM2 qui pourront en profiter.

Cette année, de nouveaux conseillers municipaux juniors ont été élus au Conseil Municipal des Enfants. Les candidats étaient des élèves de CM1 et CM2. Jeudi 12 octobre, tous les enfants de l'école sont allés voter avec leur carte d'électeur à l'annexe de la mairie. Nous remercions Mme Anthony et Mme Sturny d'avoir organisé ce vote en tout point ressemblant à un vote d'électeur majeur.

Le lundi 16 octobre, le photographe est venu à l'école. Les informations nécessaires pour passer les commandes seront transmises ultérieurement. Une partie des ventes revient à la coopérative scolaire.

En EPS, un cycle athlétisme a eu lieu et s'est clôturé par une rencontre entre 4 classes de l'école le 17 octobre, avec classement, podium et remise de médailles.

Nous remercions vivement tous les parents ayant aidé lors de cette manifestation. Sans eux, cela n'aurait pas été possible.

Une semaine escalade sera organisée pour quatre classes (CE1/CE2 mono et bilingue, CM1/CM2mono et bilingue) à Haguenau au Bloc Session. Il s'agit des semaines du 11 décembre, 18 décembre et 8 janvier. Cette activité se déroulera les matinées.

Les classes de GS/CP et CE1/CE2 participeront au projet Maternelle et Cinéma et Ecole et Cinéma. Il s'agit de visionner 3 films durant l'année (déplacement au Centre Culturel Claude Vigée de Bischwiller) sur lesquels une exploitation sera faite en classe.

Dans le cadre de l'Education Morale et Civique (EMC), chaque classe abordera le harcèlement en l'adaptant à l'âge des élèves, et des temps forts durant l'année auront lieu.

Cette année, la fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin à l'Espace la Forêt. Pour monter le spectacle, M. MERLEN Simon, professeur de musique, interviendra dans chacune des classes durant l'année scolaire. Il fera également découvrir aux élèves divers instruments et les éveillera à la musique.

Les classes de CE1/CE2bil et CM1/CM2bil poursuivront leur correspondance avec des élèves allemands déjà rencontrés l'an dernier. Cette année l'accent sera mis sur la correspondance postale et la rencontre pourrait se faire lors d'une sortie commune.

Les CPbil ont un projet sur l'élaboration d'un livre numérique sur les saisons. L'enseignante est également en recherche de correspondants.

Les GS assisteront à un spectacle au mois de décembre avec les élèves de maternelle.

7. Plan de prévention du harcèlement à l'école

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national. C'est le programme pHARe. Ce programme est en lien avec la loi pour une école de la confiance qui affirme le droit à une scolarité sereine sans harcèlement. La mise en œuvre de ce programme s'articule en quatre champs : la prévention, la détection, le traitement des faits et le signalement.

Qu'est-ce que le harcèlement ? (cf annexe 7B)

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce la MPP ?

C'est une méthode non blâmante basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes :

Seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs.

Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, l'équipe enseignante a signé une charte d'engagement à travers laquelle elle s'engage à :

- suivre une formation (en cours)
- rédiger un protocole de lutte contre le harcèlement (la MPP). Il permet à l'équipe enseignante de réagir efficacement en cas de situation de harcèlement scolaire.
- rédiger un plan de prévention. Il détaille ce qui est mis en place pour éviter l'apparition de situation d'intimidation (cf annexes 4 et 5).
- dispenser des séances d'apprentissage aux élèves du CP aux CM2 et participer à des temps forts.
- sensibiliser les familles en communiquant, en transmettant des informations. Une première plaquette est transmise en pièce jointe (cf annexe 7B).

8. Sécurité dans le bâtiment scolaire / alertes PPMS

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) qui indique les tâches de chacun en cas d'urgence a été mis à jour. La vérification des mallettes de confinement avec le contenu nécessaire pour chaque bâtiment a été faite.

Le PPMS attentat-intrusion a lui aussi été mis à jour. Celui-ci contient des informations détaillées sur l'école (bâtiments, personnels, élèves ...) nécessaires aux autorités et aux personnels en cas d'intrusion dans l'école.

Les mesures de sécurité mises en place à l'école sont les suivantes

- à chaque sortie et entrée des élèves, un enseignant se trouve au portail ou aux portes,
- l'enceinte de l'école est fermée à clé. Pendant les heures de classe, les parents doivent utiliser la sonnette côté mairie pour déposer ou chercher leur enfant.
- le plan Vigipirate a été élevé à son plus haut niveau (Urgence Attentat), l'accès au bâtiment est donc interdit au public jusqu'à nouvel ordre.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 18 septembre à 10h30. L'alarme a fonctionné correctement. Le bâtiment a été évacué dans le calme et rapidement. Aucun incident n'est à déplorer.

Un exercice attentat-intrusion s'est déroulé le 05 octobre à 10h30. Le scénario confinement et fuite a été testé. Lors de cet exercice, deux gendarmes avaient un rôle d'observateur.

Chaque classe s'est confinée dans sa salle, puis 5 classes sur 6 ont évacué le bâtiment. La majorité des classes a respecté les consignes. La difficulté pour certains élèves a été de rester silencieux.

Les consignes de sécurité ont été rappelées par l'équipe enseignante et les gendarmes.

D'autres exercices PPMS sont à venir (PPMS tempête en janvier, et exercice incendie en juin).

9. Bilan financier :

M. GLASNER est à nouveau mandataire de la coopérative scolaire, Mme HAMMER en 2e mandataire (en cas de nécessité de remplacement).

Les comptes ont été vérifiés et approuvés le 26 et 29 septembre par un parent volontaire (Mme ZUMSTEIN), une enseignante (Mme CORRIVAUD) et la directrice, puis transmis à l'OCCE.

Si d'autres parents souhaitent consulter le classeur des comptes, ils peuvent le faire sur rendez-vous.

Les actions menées l'année dernière par l'association de parents d'élèves Graines de Mômes, ont permis de faire un don à l'école de 2682 € pour cette année scolaire. De nouvelles actions ont déjà eu lieu ou sont à venir (bourse aux jouets, vente de bulbes, de fromages, de café, boum carnavalesque ...).

Nous remercions chaleureusement les membres de Graines de Mômes pour leur investissement et les dons effectués.

10. Divers

Compte Educonnect

L'école fonctionne par semestre. Il y aura donc 2 LSU dans l'année. A partir de cette année, il n'y aura plus de version papier du LSU distribué aux familles. Pour consulter le livret scolaire, il faudra se rendre sur le service d'authentification national : EduConnect. Un compte EduConnect a été créé automatiquement pour chacun des responsables légaux lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) dans l'école. Les parents devront activer leur compte en indiquant leur numéro de téléphone portable.

Questions des parents

Téléphones portables dans l'établissement scolaire (Mme Eby)

En effet, un certain nombre d'enfants possèdent un téléphone portable car ils font le déplacement en vélo pour aller à l'école ou rentrer à la maison et ou rentrent déjeuner chez eux. C'est rassurant pour l'enfant et les parents de savoir qu'ils sont joignables respectivement. Un système de panier à l'entrée des classes pourrait-il être mis en place ?

=>La directrice entend tout à fait ces arguments et les comprend. Cependant, le règlement intérieur stipule : *« Les téléphones portables, montres connectées, tablettes ou autres objets connectés sont strictement interdits à l'école. Tout objet entrant dans cette catégorie, détenu par un élève dans l'enceinte de l'école, sera confisqué et remis aux parents qui seront convoqués. (Article 511-5 du code de l'éducation) ».*

Nous ne pouvons pas nous permettre de souplesse sur ce point car cela laisserait sous-entendre que tout point du règlement intérieur est caduque.

Exercice PPMS attentat intrusion (Mme Rimbot Langowski)

Serait-il possible d'informer les parents lorsqu'un exercice de ce type a lieu ? Certains enfants ont ressenti des angoisses par la suite.

=>Cela ne pose pas de problème de prévenir les familles de ce genre d'exercice.

La directrice précise que chacun de ces exercices est annoncé aux élèves en amont et expliqué, afin qu'ils sachent qu'il n'y a pas de réel danger.

Attentat d'Arras (Mme Gross)

Certains enfants ont été choqués par l'attentat d'Arras, d'autres n'étaient pas au courant (volonté des parents). Était-il nécessaire d'en parler à l'école ?

=>Les directives ministérielles nous demandaient de pouvoir laisser la possibilité aux élèves de s'exprimer librement sur le sujet afin d'évacuer d'éventuelles angoisses. Notre rôle était de les écouter, les rassurer et de rester factuel. Chaque enseignant a donc abordé le sujet tout en tenant compte de l'âge de ses élèves.

Date du 2^e conseil d'école : mardi 19 mars à 17h30

Date du 3^e conseil d'école : lundi 17 juin à 17h30

Fin de la séance : 19h00

La secrétaire de séance

Mme Laurence HAMMER



La directrice

Mme DEGENEVE Frédérique



